Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2022

Adoptée par résolution le 26 septembre 2022

Beloeil
Forgée pour innover

Table des matières

1. Avant-propos 2
2. Introduction 3
3. Portrait de la ville et de l'organisation 4
4. Organigramme 5
5. Infrastructures municipales 6
Bâtiments 6
Parcs municipaux et espaces verts 7
6. Engagements de l'organisation 8
7. Le comité d'intégration des personnes handicapées 9
8. Réalisations passées 10
9. Bilan 2021 14
10. Plan d'action 2022 26
11. Adoption et diffusion du plan d'action 37
12. Mise en œuvre du plan d'action 37
13. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation 37

1. Avant-propos

La Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit qu’annuellement, chaque municipalité d’au moins 15 000 habitants élabore, adopte et rende public un plan d’action visant à réduire les obstacles à l’intégration des personnes handicapées. Les articles de loi stipulent que :

Article 61.1

« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »

Article 61.3

« Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. »

Article 61.4

« Les ministères et les organismes publics nomment, au plus tard le 17 décembre 2005, un coordonnateur de services aux personnes handicapées au sein de leur entité respective et transmettent ses coordonnées à l'Office. Ce coordonnateur peut être la même personne que le délégué ou le répondant visé à l'article 6.1 ou à l'article 7. »

2. Introduction

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, la Ville de Beloeil a adopté, chaque année, un plan d'action qui identifie les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans différents domaines d'intervention et qui décrit les mesures envisagées afin de réduire ces obstacles et progresser vers l'accessibilité universelle.

L'objectif de ce plan d'action est de favoriser l'inclusion des personnes handicapées. Nous aspirons donc à faire une ville qui offre à chacun de ses citoyens l'opportunité de s'épanouir et de profiter pleinement des installations et des activités. Pour y parvenir, nous avons le devoir de déployer des mesures facilitant le quotidien des personnes handicapées. Nos installations ne doivent pas être un handicap pour les personnes, mais plutôt accessible à un plus grand nombre de personnes.

De cette manière, la Ville de Beloeil contribue à l'enrichissement de la qualité du milieu de vie de la communauté, notamment en fournissant aux personnes handicapées un lieu d'appartenance favorable à leur autonomie et à leur épanouissement.

3. Portrait de la ville et de l’organisation

La Ville de Beloeil offre aux visiteurs le dynamisme urbain d’une ville en pleine croissance et le charme de son cadre champêtre. La ville agit comme pôle commercial de la région tout en offrant une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens. Son accessibilité est reconnue. Pour la jeune famille en quête de tranquillité, pour les gens d’affaires et les entrepreneurs qui cherchent un environnement dynamique, un milieu de travail accueillant et une main-d’œuvre qualifiée, Beloeil est la ville par excellence.

Située sur la rive gauche de la rivière Richelieu, la Ville de Beloeil se trouve à proximité des autoroutes 20 et 30 et de la route 116. Qu’il s’agisse de transport en commun ou de marchandises, on y trouve une facilité d’accès comparable à celle des grands centres.

La Ville de Beloeil compte 24 672 habitants sur un territoire d’une superficie de 25,5 km².

L’organisation municipale compte une direction générale et sept directions qui regroupent environ 115 employés réguliers et 36 employés temporaires.

4. Organigramme

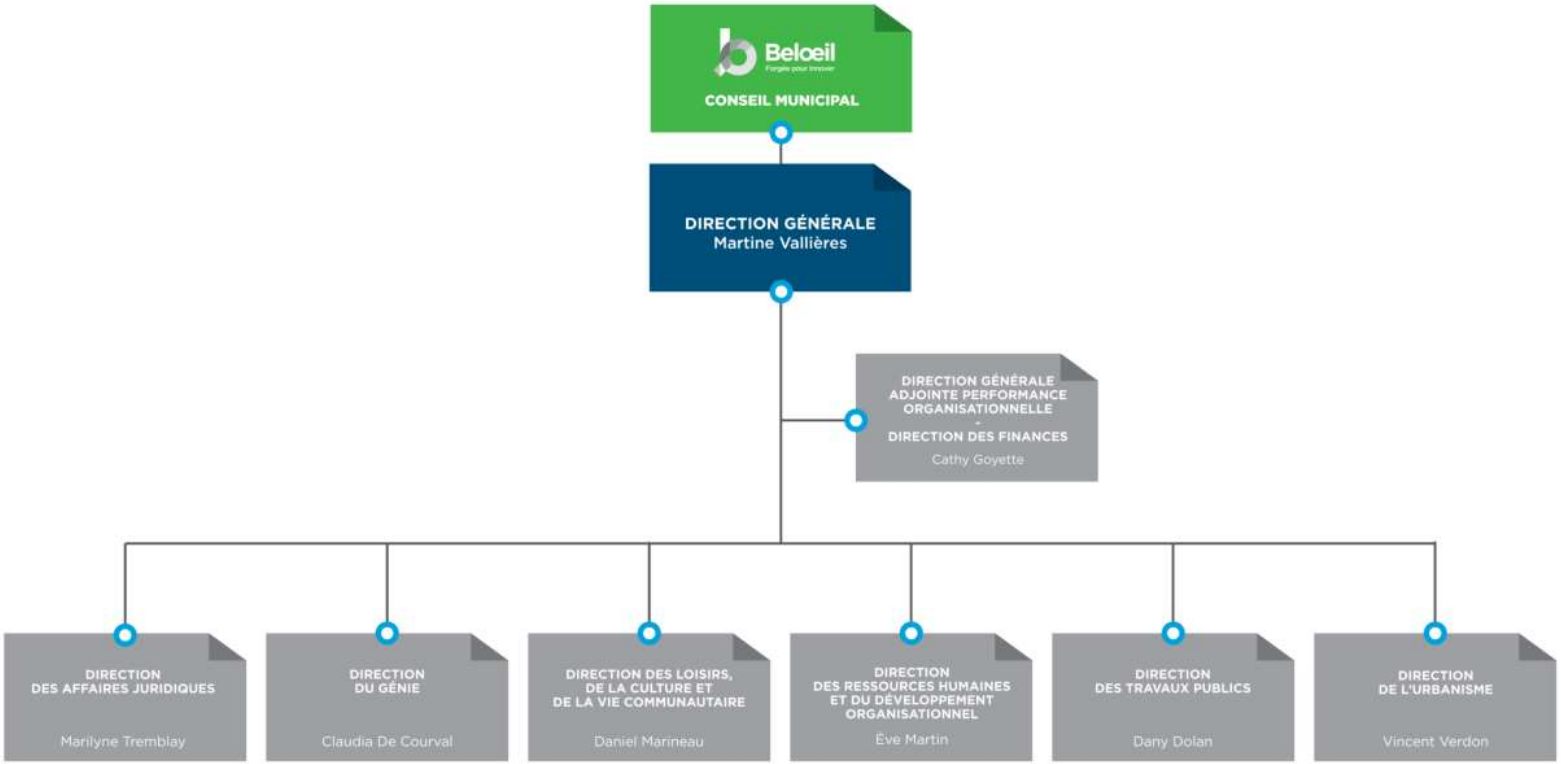

5. Infrastructures municipales

Bâtiments

Nom	Adresse	Nom	Adresse
Aréna André-Saint-Laurent	799, rue Lajeunesse	**Édifice Arthur-Dupré**	1000, rue Dupré
Bibliothèque municipale	620, rue Richelieu	**Maison Huot**	640, rue Richelieu
Centre aquatique Beloeil	2121, rue Saint-Jean-Baptiste	**Hôtel de Ville**	777, rue Laurier
Centre culturel de Beloeil	600, rue Richelieu	**Maison de la culture Villebon**	630, rue Richelieu
Centre des loisirs	240, rue Hertel	**Pavillon touristique**	20, rue Saint-Jean-Baptiste
Chalet Claude-Barrett	1060, rue Saint-Joseph	**Piscine Réal-Vinet**	1060, rue Saint-Joseph
Chalet Félix-Martin	1115, rue Dupré	**Poste de police**	333, rue Hertel
Édifice Prudent-Malo	990, rue Dupré		

Parcs municipaux et espaces verts

Nom	Adresse	Nom	Adresse
Bassin Dionis-Désilets	Bassin de rétention dans les Bourgs de la Capitale, rue Ange-Aimé-Lebrun	**Parc Eulalie-Durocher**	Rue Dupré, intersection de la rue Bourgeois
Boisés des Bourgs de la Capitale	Rue Paul-Perreault	**Parc Galilée**	Rue Galilée
Boisés Louis-Philippe-Vézina	Rue Bromont, rue Lechasseur et rue Dupré	**Parc Gaspard-Boucault**	Rue Grimard, intersection de la rue Laurendeau
Espace culturel Aurèle-Dubois	Rue Ledoux et rue Richelieu	**Parc Gédéon-Coursolles**	Rue Valmont
Jardin Alphonse-Jeannotte	Parc des rues Carmen-Bienvenu et Armand-Lamoureux	**Parc Jean-Baptiste-Allard**	Rue Ducharme, intersection de la rue Mozart
Jardin Longpré-Marchand	Bordé par les rues Gilbert-Desautels, Paul-Perreault et Léa-Lafontaine	**Parc Joseph-Daigle**	Rue Dubois, intersection de la rue Dulude
Parc Alfred-Nielsen	Rue Hertel	**Parc Joseph-Ledoux**	Rue Saint-Jean-Baptiste
Parc au Cœur-des-Quenouilles	Montée Pré-Vert, intersection de la rue Joli-Vent	**Parc Lorne-Worsley**	Rue Radisson, intersection de la rue Des Seigneurs
Parc canin	Rue Radisson	**Parc Louis-Philippe-Brodeur**	Rue Lechasseur, intersection de la rue Boullé
Parc Charles-Larocque	Rue Lapierre	**Place Fernand-Bonin**	Rue Bonair
Parc de l'école Saint-Mathieu	Rue Dupré	**Place Jacques-Garnier**	Rue Anne-Mckeating
Parc de l'Île-aux-Tortues	Montée Pré-Vert, intersection de la rue Gai-Rosier	**Place Jean-Godin**	Rue Dupré, intersection de la rue Alexander et de la rue Choquette
Parc de la Baronne	Rues Des Ormeaux et Riviera	**Place Raymond-Lainé**	Boul. Cartier, intersection de la rue Montcour et de la rue Pasteur
Parc de la Providence	Rue Sabrevois	**Place Rolland-Comtois**	Rue Claire-Préfontaine
Parc des Patriotes	Rue Richelieu, en arrière de l'hôtel de ville	**Promenade du Bord-de-l'eau**	Berge du Richelieu, en face de l'église
Parc Des Trente	Rue Grimard, intersection de la rue Faessler	**Parc Jacques-Hébert**	Rue Gilbert-Désautels
Parc du Petit-Rapide	*Rue Choquette, intersection de la rue Corinne*	**Plateau Michel-Brault**	Rue Saint-Jean-Baptiste, intersection de la rue Richelieu

6. Engagements de l'organisation

La Ville, dans son intervention auprès des personnes handicapées, s'engage à respecter les six principes suivants :

1. **Une approche globale, intersectorielle et transversale : pour une vision complète des situations**
   La Ville préconise une approche basée sur l'adhésion de tous les services municipaux, les engageant à travailler en étroite collaboration et à prendre en compte la diversité et la complexité des situations observées.

2. **La personne handicapée : un citoyen autonome responsable et compétent**
   Jouant un rôle complémentaire plutôt que de remplacement et de substitution, Beloeil reconnaît et valorise l'autonomie des personnes handicapées et respecte leurs choix. Tout en étant consciente de la vulnérabilité de certaines personnes ou groupes, la Ville reconnaît le potentiel des personnes handicapées et accueille leur contribution au développement et au dynamisme de la communauté. Elle estime que la personne handicapée est indispensable tant dans la compréhension des problèmes que dans la recherche de solutions adaptées à ses besoins.

3. **Le milieu : ses acquis, son autonomie et son apport**
   La Ville reconnaît le potentiel du milieu et encourage l'autonomie d'action des acteurs dans la recherche de solutions durables. Elle prône un modèle de coopération fondé non pas sur le pouvoir, mais sur les compétences et l'interdépendance des uns par rapport aux autres.

4. **Le réseautage, la concertation et le partenariat : des approches favorisant la solidarité et l'innovation**
   La Ville travaille en partenariat et favorise la planification d'une action concertée avec différents intervenants qui évoluent auprès des personnes handicapées. La Ville encourage la coordination des efforts et le réseautage entre les différents partenaires.

5. **L'accessibilité universelle : un droit légitime pour les personnes handicapées**
   La Ville reconnaît l'accessibilité comme un facteur d'intégration sociale qui répond à un besoin légitime et fondamental pour le développement et l'autonomie des personnes handicapées. Elle vise la réduction des contraintes dans l'accès aux services et aux ressources collectives.

6. **L'amélioration continue: pour une adéquation aux attentes et aux besoins des personnes handicapées**
   La Ville reconnaît l'importance de demeurer attentif aux réalités vécues par les personnes handicapées ainsi qu'à l'évolution de leurs attentes et de leurs besoins.

7. Le comité d'intégration des personnes handicapées

Le comité sur l'intégration des personnes handicapées existe depuis 2005, soit depuis l'entrée en vigueur de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.* Ce comité a notamment comme mandat de s'assurer de la mise en œuvre d'un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Plus particulièrement, ce plan identifie les obstacles à l'intégration de ces personnes et décrit les mesures envisagées par la ville afin de réduire ces obstacles en vue de l'atteinte de l'accessibilité universelle.

Le comité

Membres

- Madame Julie Lavoie, conseillère municipale
- Madame Claudia Nigrelli, membre citoyenne
- Monsieur Gilles Corbeil, organisateur communautaire à l'Institut Nazareth et Louis-Braille;
- Madame Andrée Morissette, organisatrice communautaire au Centre de réadaptation en déficience physique du CISSS de la Montérégie-Ouest
- Madame Diane Malo, directrice générale de l'Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu
- Madame Sonia St-Aubin, directrice générale de l'Association de la Vallée-du-Richelieu en déficience intellectuelle/Trouble du spectre de l'autisme

Personnes ressources

- Madame Julie Pelletier, secrétaire du comité, chef de Service loisirs et vie communautaire
- Monsieur Alexandre Doucet-McDonald, greffier adjoint, Direction des affaires juridiques
- Madame Johanne Guevremont, chef de Service arts, culture et bibliothèque
- Madame Émélie Trinque, Directrice des communications et relations avec le citoyen
- Madame Maude Zawadzki, Chef de service aux opérations et à l'amélioration continue

8. Réalisations passées

2005	Chalet Félix Martin : Rampe d'accès pour fauteuil roulant Chalet Claude-Barrett : Rampe d'accès pour fauteuil roulant Bibliothèque municipale : Rampe d'accès extérieure à l'arrière du bâtiment pour accès à la salle polyvalente, ouverture automatique des portes principales de la bibliothèque, détection des personnes lors de la fermeture des portes. Ascenseur adapté pour descendre au sous-sol. Disponibilité de documents pour les personnes ayant une déficience visuelle (livres en gros caractères spécialement identifiés avec un pictogramme sur chacun des documents. Espaces entre les rayonnages de 105cm pour faciliter les déplacements en fauteuil roulant. Location de toilettes adaptées lors de la Fête nationale
2006	Aménagement d'une salle de toilette pour personnes handicapées à l'aréna André-Saint-Laurent Aménagement d'espaces de stationnement pour personnes handicapées à proximité de tous les édifices municipaux de la Ville Aménagement de deux bateaux pavés à l'intersection des rues Bromont et Duvernay Acquisition d'un fauteuil roulant à l'usage exclusif de la bibliothèque Durocher Intégration, à l'intérieur de la politique familiale, d'un volet permettant aux familles, dont celles où vivent des personnes handicapées, de s'impliquer dans la mise en place de mesures qui leur sont destinées.
2007	Aménagement d'une rampe d'accès à la Maison Villebon Intégration d'un module de jeux adaptés aux personnes handicapées au parc de la Baronne Installation de portes d'entrée automatiques aux édifices Prudent-Malo et Arthur-Dupré Installation d'un feu de circulation avec feu de piétons à décompte numérique à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Lapointe Aménagement de trois espaces de stationnement pour personnes handicapées au Domaine culturel Aurèle-Dubois
2008	Aménagement d'une salle de toilette pour personnes handicapées à l'aréna André-Saint-Laurent Réfection de la piscine Leguay (Réal-Vinet) permettant l'accessibilité des personnes handicapées Achats de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique) Aménagement d'espaces de stationnement pour personnes handicapées à proximité de tous les édifices municipaux de la Ville Gratuité pour les accompagnateurs d'une personne handicapée lors de certaines activités de loisirs.
2009	Correction du seuil de l'entrée principale et réaménagement des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées à la Maison Villebon Achats de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique) Construction d'un poste de police adapté aux personnes handicapées Ajout des organismes du milieu sur la liste d'envoi des communications lors des situations d'urgence

2010	Aménagement de bateaux-pavés et de chemins asphaltés dans certains parcs - processus continu Achat de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique) Aménagement de bateaux pavés situés près du centre des traumatisés crâniens Publicisation du programme « Secours adapté » sur le site Internet du Service de sécurité incendie Collection de livres en gros caractères et livres parlés pour les personnes ayant des troubles visuels à la bibliothèque municipale Accessibilité et réservation de places spécifiques pour les fauteuils roulants lors d'événements spéciaux - processus continu Programme d'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour (programme Coccibel) Obtention de la vignette d'accompagnateur avec Zone Loisirs Montérégie Acquisition par l'A.P.H.V.R. d'un triporteur favorisant les déplacements des personnes à mobilité réduite résidant à Beloeil
2011	Accessibilité des personnes handicapées (rampes d'accès, toilettes, ascenseur, largeur des rangées, etc.) à la bibliothèque municipale Achat de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique) Présentation d'un rapport de recommandations pour optimiser l'accessibilité Établissement d'un calendrier annuel des rencontres du comité Nomination d'un conseiller municipal au sein du comité du plan d'action pour les personnes handicapées
2012	Développement d'une collaboration avec les organismes pour comprendre et traiter les problématiques du milieu Participation à la table régionale de concertation Achat de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique)
2013	Déménagement au rez-de-chaussée du comptoir de paiement des amendes de la Cour municipale Mise sur pied un mécanisme de requêtes pour que les personnes handicapées puissent manifester leurs besoins spécifiques Installation d'une chaise d'accès à la piscine extérieure et intérieure Installation d'une rampe d'accès à la piscine extérieure
2014	Développer un programme avec différents intervenants pour adapter les cours de natation aux besoins de la clientèle Dans le cadre des cours de natation, affectation de ressources en fonction des besoins Ajout du plan d'action dans la documentation à l'intention des nouveaux résidents.
2015	Élaboration des plans pour la construction d'un centre des loisirs en tenant compte des normes d'accessibilité universelle
2016	Ouverture du centre des loisirs comportant des salles de bain adaptées aux personnes handicapées, un ascenseur, des stationnements réservés ainsi que des portes d'entrée automatisées; Aménagement de jeux d'eau, avec accès, au jardin Alphonse-Jeannotte; Choix d'un emplacement stratégique du futur centre aquatique ; Rédaction d'un inventaire des travaux à effectuer concernant l'accessibilité aux édifices municipaux et aux espaces publics Ajout d'un banc sur le terrain se retrouvant entre les rues Hubert et Brillon afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Mise à jour du programme d'accompagnement des enfants handicapés dans les camps de jour;

	Promotion de l'organisme AVRDI et offre de locaux pour la tenue de leurs activités ; Acquisitions de matériels spécialisés pour les personnes handicapées pour le camp de jour (ex. Ballons sensoriels, balles antistress, peluches, etc.) Accessibilité du stationnement incitatif se retrouvant à la sortie 112 de l'autoroute 20. Rédaction d'un inventaire des travaux à effectuer concernant l'accessibilité aux édifices municipaux et aux espaces publics;
2017	Installation de portes d'entrée automatisées à l'aréna André-Saint-Laurent Mise en place d'un club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle Recrutement de personnes handicapées au comité d'intégration Élaboration du programme fonctionnel et technique pour la construction d'un centre aquatique en tenant comptent des normes d'accessibilité universelle Achats de deux balançoires pour personnes handicapées Réalisation de trois rapports en collaboration avec le CISSS au niveau des problématiques rencontré dans les parcs afin d'en faciliter l'accessibilité. Acquisition de livres sonores et des livres en gros caractère à la bibliothèque municipale Mise en place d'un nouveau système concernant les personnes handicapées dans le système de requête afin de recueillir des données statistiques Publication dans le bulletin municipale d'un résumé des actions réalisées et à venir au niveau du plan d'action des personnes handicapées
2018	Remplacer la rampe d'accès à la bibliothèque municipale Formation des employés municipaux sur : *Aires de jeu inclusives pour les enfants ayant des incapacités*
2019	Installation d'une deuxième rampe dans l'escalier menant au 2e étage au centre des loisirs Marquage des escaliers au centre des loisirs Correction des portes des toilettes pour personnes handicapées au centre des loisirs. Changement des poignées rondes pour des poignées de type « bec de canne » dans les édifices municipaux Remplacement de la rampe d'accès à la bibliothèque Mise en ligne d'un formulaire pour signaler un obstacle Ouverture du Centre aquatique Beloeil accessibilité universelle. Voici quelques éléments qui ont été aménagés : ✓ Deux bassins accessibles, soit le bassin récréatif par une entrée plage et le bassin sportif par une rampe d'accès; ✓ Diminution du nombre de portes pour se rendre à la piscine; ✓ Nombre important de cabines accessibles; ✓ Un seul vestiaire pour tous facilitant l'accès aux personnes handicapées lorsqu'elles sont accompagnées d'une personne du sexe opposé;

	✓ Vestiaire/infirmerie pour les personnes les plus lourdement handicapées; ✓ Marquages dans les vitres… Installation d'une toilette pour personnes handicapées au parc des Patriotes. Acquisition de deux fontaines d'eau à deux niveaux pour permettre l'accès en fauteuil roulant. Mise à la disposition de toilettes sèches pour handicapées pour les événements de la Ville Participation au projet-pilote de Victoriaville en lien avec le programme d'accompagnement pour identifier les besoins des enfants. Adoption du règlement 1771-00-2019 relatif à la constitution et à la définition du rôle et mandat du CPAPH qui entre autres prévoit des représentants d'organismes et des citoyens. Refonte du site Internet de la Ville en y intégrant les fonctions d'accessibilité universelle. Mise à jour de la politique de reconnaissance en tenant compte de l'accessibilité universelle et rencontre des organismes du milieu pour les informer des services offerts par la ville. Mise sur pied d'un comité travail sur l'accessibilité au niveau des gestionnaires. Mise en place d'un outil pour faciliter le travail des employés municipaux pour qu'ils puissent avoir accès rapidement aux différentes normes de l'accessibilité universelle.
2020	Achat d'une table à pique-nique accessible pour le parc de la Baronne Remplacement d'un module de jeu 0-5 ans au parc de la Baronne et mise aux normes de l'accessibilité universelle Aménagement de la rue Duvernay en tenant compte des notions de l'accessibilité universelle Achat d'un poste de travail accessible à la bibliothèque municipale incluant un bureau, un ordinateur…pour la clientèle

9. Bilan 2021

ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX							
Obstacles	**Mesure**	**Indicateur**	**Réalisation**				**Commentaire**
			En continu	**Oui**	**En partie**	**Non**	
Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées	Prendre en considération les besoins des personnes handicapées lors de l'acquisition de mobilier urbain en tenant compte de la chaîne d'accessibilité	Achat de mobilier accessible	X				**Une table à pique-nique a été achetée en 2021 à la nouvelle installation de la forêt nourricière. Les plans de la forêt nourricière ont d'ailleurs été soumis à des membres du comité CIPH pour analyser l'accessibilité de cette forêt aux personnes handicapées.** 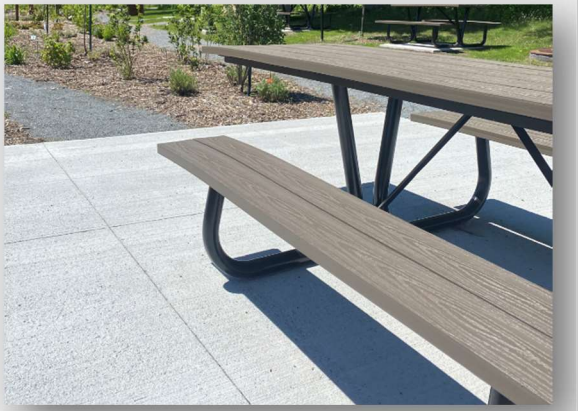

	Mettre aux normes de l'accessibilité : Fontaine d'eau au parc des Patriotes (dalle de béton à agrandir et faire un accès pour s'y rendre) Fontaine d'eau au plateau Michel-Brault (dalle de béton à agrandir)	Mise aux normes des fontaines d'eau		**X**			
	Planification du réaménagement de la bibliothèque et du centre culturel dans une optique d'accessibilité universelle. 2021: Demande de soutien financier. La Ville de Beloeil s'engage à ce que le projet vise l'accessibilité universelle 2022 : Conception du concept via un concours d'architecture 2023 : Construction et réaménagement.	La rénovation du bâtiment complété			**X**		**Les éléments pour 2021 ont été réalisés.**
	Mettre une couleur contrastante autour des crochets de métal installés sur les murs de couleur gris foncé et installer des crochets d'une hauteur plus basse au Centre aquatique Beloeil	Installation des crochets				**X**	**Reporté en 2022**

	Mettre un écriteau « Ouvrir lentement » sur le côté intérieur des portes des cabines destinées aux personnes handicapées au Centre aquatique.	Installation des écriteaux				**X**	**Reporté en 2022**
	Ajout d'un sentier et d'une table accessibles aux fauteuils roulants au centre des loisirs	Sentier complété				**X**	**Reporté en 2024**

AMÉNAGEMENT URBAIN

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaires
			En continu	Oui	En partie	Non	
Les équipements sont peu nombreux et pas toujours adaptés à la clientèle	Installation d'une nouvelle fontaine d'eau au Domaine Aurèle-Dubois	Installation de la fontaine d'eau		**X**			

	Installation de deux nouvelles balançoires pour les personnes handicapées dans les parcs.	Installation des balançoires		**X**			**La Ville compte maintenant 4 balançoires pour personnes handicapées et 4 balançoires parent-enfant dans ses parcs**
	Installation d'une toilette de béton pour les personnes handicapées au parc de la Baronne	Installation de la toilette			**X**		**En 2021 installation d'une toilette temporaire et installation de la toilette de béton prévu d'ici 2023.**
Le code du bâtiment ne prévoit pas tout au niveau de l'accessibilité universelle	Ajout d'un feu piéton à l'intersection de la 116 et la rue Duvernay pour la traverse piétonne de Duvernay du côté ouest.	Installation du feu piéton				**X**	**Les démarches sont en cours avec le MTQ.** **Une visite du CISSS a été faite et de judicieux conseils nous ont été transmis concernant cette intersection.**
	Installer des bacs surélevés pour les personnes handicapées dans l'offre des jardins communautaires	Installation des bacs			**X**		**Les bacs ont été fabriqués. L'entente entre le propriétaire du terrain a été conclue.**
	Aménagement de la Halte des vapeurs	Fin des travaux			**X**		**Une première étape a été réalisée en 2021. Toutefois, les éléments liés à l'accessibilité seront réalisés en 2023.**

HABITATION							
Obstacles	**Mesure**	**Indicateur**	**Réalisation**				**Commentaires**
			En continu	**Oui**	**En partie**	**Non**	
Difficulté pour les personnes handicapées de trouver des logements adaptés	Favoriser le développement des habitations destinées aux personnes handicapées	Transmission de l'information	**X**				**Le comité de préservation du patrimoine bâti de la Ville de Beloeil a accepté en 2021 la démolition d'un bâtiment conditionnel à ce que celui-ci soit remplacé par des logements à accessibilité universelle.**
Le code du bâtiment n'exige pas certaines notions importantes de l'accessibilité universelle	Sensibiliser les demandeurs de permis pour des usages commercial, industriel et institutionnel à l'importance de rendre les bâtiments accessibles aux personnes handicapées ainsi que s'assurer que les stationnements requis sont implantés	Transmission de l'information	**X**				

SIGNALISATION, CIRCULATION, TRANSPORT ET STATIONNEMENT | TRANSPORT ET MOBILITÉ							
Obstacles	**Mesure**	**Indicateur**	**Réalisation**				**Commentaire**
			En continu	**Oui**	**En partie**	**Non**	
Circulation des personnes à mobilité réduite encore difficile à certains endroits	Collaborer avec les organismes et les citoyens pour cibler les endroits problématiques et répondre aux demandes ponctuelles	Action posée suite aux endroits qui ont été ciblés	**X**				
Méconnaissance de la plateforme pour signifier à la Ville les obstacles	Promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes	Promotion de la plateforme	**X**				**Dans le cadre de la semaine pour les personnes handicapées, la plateforme a été mise en valeur sur les différents réseaux sociaux de la Ville.**
Obstacles à l'accessibilité dans les rues et les parcs	En collaboration avec le centre des femmes l'Essentielle et avec la participation des personnes en situation de handicap, planifier une marche exploratoire afin de répertorier les obstacles à l'accessibilité des parcs et stationnements					**X**	**Cette démarche n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie.**

LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET BIBLIOTHÈQUE							
Obstacles	**Mesure**	**Indicateur**	**Réalisation**				**Commentaire**
			En continu	**Oui**	**En partie**	**Non**	
Accès limité aux équipements des parcs, sentiers, etc.	Procéder à l'analyse de trois infrastructures municipales (parcs et espaces verts) et réaménager, au besoin, certains accès afin d'en faciliter l'accessibilité	Extraction des points du rapport et ajout au plan d'action 2023		**X**			**Nous avons reçu les commentaires du CISSS pour les parcs de la Baronne, Galilée et Gaspard-Boucault**
	Maintenir et bonifier des programmes accessibles pour tous, comme les projets novateurs que la Ville de Beloeil a créés (Parcours Boomerang et Dans ma rue on joue !)	Maintien des programmes	**X**				
Peu de modules de jeu accessibles	Cibler des secteurs ou des parcs pour l'aménagement de nouveaux modules de jeux accessibles	Installation de module de jeux	**X**				
Peu de matériel adapté aux différents usagers handicapés à la bibliothèque	Analyser les besoins ponctuels des usagers ayant un handicap et faire l'acquisition de matériel adapté à la bibliothèque	Achat de matériel	**X**				**Pas eu de demande en 2021**
Difficulté pour les personnes handicapées d'aller aux toilettes lors	Mettre à la disposition des toilettes destinées aux personnes handicapées lors des événements	Toilette accessible lors des événements	**X**				**Lors de chaque événement, nous retrouvons sur le site minimalement une toilette pour personnes handicapées.**

d'événements extérieurs							
Augmentation aux camps de jour du nombre d'enfants ayant un handicap	Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement dans les camps de jour	Offre de service annuelle	**X**				**Augmentation de la tâche constante dans ce dossier.**
Peu d'activités adaptées à la clientèle	Maintenir la tenue du club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle	Présence au club de lecture	**X**				
Peu ou pas d'équipement spécialisé pour les jeux libres	Analyser la possibilité d'acquérir de l'équipement spécialisé pour les jeux libres	Achat de matériel			**X**		**Nous n'en avons pas acheté directement, mais nous travaillons avec différents organismes du milieu, dont le PCVR pour offrir des activités adaptées. En 2021 une activité de Boccia a été réalisée.**

SÉCURITÉ

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Faciliter l'identification des situations pouvant mettre en péril la sécurité des personnes	Promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes	Promotion de la plateforme	**X**				**La plateforme a été mise de l'avant lors de la semaine nationale des personnes handicapées en juin 2021 et lors de la journée des personnes handicapées le 3 décembre 2021.**

COMMUNICATION ET RELATION AVEC LE MILIEU							
Obstacles	**Mesure**	**Indicateur**	**Réalisation**				**Commentaire**
			En continu	**Oui**	**En partie**	**Non**	
Manque de connaissance des différents services offerts et des organismes	Maintenir la présence des personnes handicapées sur le comité d'intégration des personnes handicapées	Présence de membre ayant un handicap sur le comité	**X**				**2 membres du comité sont en fauteuil roulant.**
Difficulté de connaître les besoins des personnes handicapées	Faire connaître les actions réalisées en les publicisant	**Publication des actions**	**X**				**Souligner le 3 décembre « La journée internationale des personnes handicapées » par les voies de communication municipale.**
Méconnaissance de la clientèle présentant un handicap sur le territoire de la Ville	Maintenir une bonne communication avec les organismes du milieu	Rencontre des organismes	**X**				
Méconnaissance des actions réalisées par la Ville	Faire connaître annuellement les actions réalisées par la Ville		**X**				**Le plan d'action est disponible sur le site Internet de la Ville de Beloeil** **Article dans le bulletin municipal d'information Investissements | Développements | Projets majeurs produits au printemps 2021 et distribués dans tous les foyers de Beloeil**
	Maintenir dans la trousse des nouveaux résidents le plan d'action lors du brunch des nouveaux résidents	Remise des trousses				**X**	**N'a pas eu lieu en raison de la pandémie.**

Les citoyens ne sont pas toujours en mesure d'avoir accès à l'information	Adapter nos moyens de communication auprès des personnes handicapées (ex. : au besoin se déplacer pour consulter certaines clientèles)	Adaptation des moyens de communication	**X**				

EMPLOI

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Méconnaissance des offres d'emplois par les personnes handicapées	Diffuser les offres d'emploi de la Ville auprès des organismes de recherche d'emploi pour les personnes handicapées	Chaque offre d'emploi qui est publiée			**X**		
Conditions de travail non adaptées pour les personnes handicapées à l'emploi de la Ville de Beloeil	Accommodement, notamment par l'aménagement des postes de travail, lorsque des employés présentent des limitations fonctionnelles.	Acquisition de mobilier accessible	**X**				**Les bureaux administratifs du centre des loisirs ont été refaits et 3 tables de travail à hauteur variable ont été aménagées.**

ADMINISTRATION MUNICIPALE							
Obstacles	**Mesure**	**Indicateur**	**Réalisation**				**Commentaire**
			En continu	**Oui**	**En partie**	**Non**	
Documents administratifs non adaptés aux besoins spécifiques de certaines personnes	Répondre aux demandes spécifiques quant à la diffusion de documents	Fournir des documents adaptés	**X**				
Méconnaissance des notions de l'accessibilité universelle	Poursuivre la formation et la sensibilisation des gestionnaires et des employés sur la notion de l'accessibilité universelle	Offre de formation	**X**				**Tous les employés de la Ville de Beloeil et du Centre aquatique Beloeil qui travaille directement au service à la clientèle ont eu accès aux capsules de l'OPHQ.**
	S'assurer que l'aide-mémoire en lien avec les notions de l'accessibilité est connu et consulter par l'ensemble des gestionnaires.	Disponibilité de l'aide-mémoire	**X**				
Les employés municipaux ne transmettent pas l'information au CIPH lorsqu'ils réalisent des mesures en faveur des personnes handicapées	Demander à ce que toutes les mesures prises en faveur de l'accessibilité universelle soient communiquées au comité d'intégration des personnes handicapées afin que ces actions soient répertoriées dans le bilan des réalisations du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Réception de l'information	**X**				**Un suivi est fait auprès de chaque direction afin de s'assurer qu'ils transmettent l'information.**

CONCERTATION							
Obstacles	**Mesure**	**Indicateur**	**Réalisation**				**Commentaire**
			En continu	**Oui**	**En partie**	**Non**	
Méconnaissance de ce qui se fait ailleurs	Assister aux rencontres du Réseau accessible des municipalités	**Présence à la rencontre**	**X**				**1 personne du CIPH a assisté rencontre du Réseau Municipalité Accessible en vidéoconférence le 21 octobre 2021**
							Participation à la révision d'une fiche OPUS de l'INSPQ : Accessibilité universelle la conception d'environnements pour tous

Légende des responsables des dossiers

CIPH	**Comité d'intégration des personnes handicapées**
COMM	**Direction des communications**
GÉNIE	**Direction du génie**
LCVC	**Direction du loisirs, culture et vie communautaire**
RH	**Direction des ressources humaines**
TP	**Direction des travaux publics**
URBA	**Direction de l'urbanisme**

10. Plan d'action 2022

BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS					
Obstacles	**Objectifs**	**Mesures**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéances**
Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées	**Avoir un centre culturel et une bibliothèque accessible universellement**	Planification du réaménagement de la bibliothèque et du centre culturel dans une optique d'accessibilité universelle. 2022 : Conception du concept via un concours d'architecture. Prévoir à cette étape les besoins des personnes handicapées et assurer l'accessibilité universelle lors de la création du plan fonctionnel et technique. 2023-2026 : Construction et réaménagement	La rénovation du bâtiment complété	**LCVC**	**2026**
	Permettre aux gens qui veulent prendre une douche au centre aquatique de pouvoir déposer leur serviette, peu importe leur grandeur ou leurs conditions.	Installer des crochets d'une hauteur plus basse au Centre aquatique Beloeil	Les crochets installés	**LCVC**	**2022**
	Améliorer la sécurité des usagers dans le vestiaire au centre aquatique Beloeil.	Mettre un écriteau « Ouvrir lentement » sur le côté intérieur des portes des cabines destinées aux personnes handicapées au Centre aquatique.	Les écriteaux installés	**LCVC**	**2022**
	Avoir du mobilier urbain adapté pour tous les	Prendre en considération les besoins des personnes handicapées lors de		**TP**	**En continu**

Le mobilier urbain n'est pas toujours adapté à la clientèle	types de clientèle dans les lieux publics.	l'acquisition de mobilier urbain en tenant compte de la chaîne d'accessibilité	Achats de mobilier accessible		
	Avoir un sentier accessible.	Ajout d'un sentier et d'une table accessibles aux fauteuils roulants au centre des loisirs	Réalisation du sentier	**TP**	**2024**
	Permettre aux personnes en fauteuil roulant de pouvoir se balancer avec leur fauteuil roulant.	Installation d'une balançoire adaptée qui permet l'entrée du fauteuil roulant	Balançoire installée	**LCVC**	**2022**
	Permettre aux gens en fauteuil roulant de pouvoir se rendre aux diverses balançoires	Installation 4 surfaces accessibles sous les balançoires afin de faciliter l'accès à celles-ci	Surfaces accessibles installées	**LCVC**	**2023**
	Permettre aux utilisateurs du parc de la Baronne d'avoir accès à une toilette accessible	Installation d'une toilette de béton pour les personnes handicapées au parc de la Baronne	Installation de la toilette	**LCVC**	**2023**
	Permettre à la clientèle en fauteuil roulant de pouvoir entrer dans l'eau avec un fauteuil roulant à la piscine extérieure Réal-Vinet et d'utiliser les jeux d'eau	Achat d'un fauteuil roulant aquatique	Fauteuil roulant accessible à la population	**LCVC**	**2022**
Le code du bâtiment ne prévoit pas tout au niveau de l'accessibilité universelle	Permettre de pouvoir traverser la rue de façon sécuritaire	Ajout d'un feu piéton à l'intersection de la 116 et la rue Duvernay pour la traverse piétonne de Duvernay du côté ouest.	Installation du feu piéton	**GÉNIE**	**Indéterminé**
	Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès à un jardin accessible.	Installer des bacs surélevés pour les personnes handicapées dans l'offre des jardins communautaires	Installation des bacs	**TP**	**2022**

	Entrée accessible pour les personnes handicapées et pour toute la population en général	Terminer l'aménagement de la Halte des vapeurs comprenant une traverse sécuritaire pour y accéder.	Fin des travaux	**GÉNIE**	**2023**

HABITATION					
Obstacles	**Objectifs**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéances**
Difficulté pour les personnes handicapées de trouver des logements adaptés	Favoriser le développement des habitations destinées aux personnes handicapées	Sensibiliser les demandeurs de permis à la construction de bâtiment accessible	Transmission de l'information	**URBA**	**En continu**
Le code du bâtiment n'exige pas certaines notions importantes de l'accessibilité universelle	Favoriser l'utilisation des outils liés à l'accessibilité universelle	Sensibiliser les demandeurs de permis à l'importance de rendre les bâtiments accessibles aux personnes handicapées ainsi que s'assurer que les stationnements requis sont implantés	Transmission de l'information	**URBA**	**En continu**

TRANSPORT ET STATIONNEMENT					
Obstacles	**Objectifs**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéances**
Circulation des personnes à mobilité réduite encore difficile à certains endroits	Améliorer la circulation des personnes handicapées	Collaborer avec les organismes et les citoyens pour cibler les endroits problématiques et répondre aux demandes ponctuelles	Action posée suite aux endroits qui ont été ciblés	**COM** **TP** **CIPH**	**En continu**
Obstacles à l'accessibilité dans les rues et les parcs	Rendre les rues sécuritaires	En collaboration avec le centre des femmes l'Essentielle et avec la participation des personnes en situation de handicap, planifier une marche exploratoire afin de répertorier les obstacles à l'accessibilité des parcs et stationnements	Marche exploratoire faite	**CIPH**	**2023**
La signalisation, le déneigement et l'entretien des infrastructures de transport peuvent nuire aux déplacements des personnes handicapées lorsqu'ils sont non conformes	Sensibiliser les employés affectés au déneigement aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées durant la saison hivernale	Rencontrer les employés	Rencontre des employés	**CIPH** **TP**	**2022**
Certaines infrastructures de transport ne sont pas accessibles aux personnes handicapées	Permettre de pouvoir traverser la rue de façon sécuritaire	Ajout d'un feu piéton à l'intersection de la 116 et la rue Duvernay pour la traverse piétonne de Duvernay du côté ouest.	L'installation du feu piéton	**GÉNIE**	**Indéterminé**
	Améliorer l'accessibilité des infrastructures en transport	Consulter les experts en matière d'accessibilité lors de la réalisation des travaux majeurs de réfection des rues.	Consulter au minimum un projet par année par les experts	**GÉNIE**	**En continu**

LOISIRS, SPORTS, TOURISME, CULTURE, CAMPS DE JOUR					
Obstacles	**Objectifs**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéances**
Accès limité aux équipements des parcs, sentiers, etc.	Rendre nos parcs le plus accessibles possible	Analyser les rapports concernant les trois parcs visités en 2021 avec la collaboration du CISSS pour déterminer les actions à réaliser afin d'en faciliter l'accessibilité.	Extraction des points du rapport et ajout au plan d'action 2023	**LCVC**	**2022**
		Maintenir et bonifier des programmes accessibles pour tous, comme les projets novateurs que la Ville de Beloeil a créés (Parcours Boomerang et Dans ma rue on joue !)	Maintien des programmes	**LCVC**	**En continu**
Difficulté pour les personnes handicapées d'aller aux toilettes lors d'événements extérieurs	Rendre disponibles des toilettes accessibles lors des événements	Mettre à la disposition des toilettes destinées aux personnes handicapées lors des événements	Une toilette pour personne handicapée accessible pour chaque événement	**LCVC**	**En continu**
Augmentation aux camps de jour du nombre d'enfants ayant un handicap	**Offrir un service selon la demande des citoyens**	Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement dans les camps de jour	Offre de services annuelle	**LCVC**	**En continu**
		Embaucher des moniteurs spécialisés pour intégrer les enfants âgés de 5 à 12 ans ayant des incapacités	Embauche du personnel	**LCVC**	**En continu**
Faute de ressources pour les accompagner, les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus dans les camps de jour réguliers	Recherche de solutions avec les partenaires	En continu, intégrer les professionnels du volet santé du Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSSME) et le centre de service scolaire des Patriotes (CSSP) pour	Présences du CISSS et CSSP lors des rencontres du comité	**LCVC**	**En continu**

		certains dossiers de jeunes du programme du camp de jour.			
Les camps de jour ne possèdent pas d'équipement spécialisé pour l'accueil d'enfants handicapés	S'assurer d'avoir du matériel adéquat pour les différents types de clientèle	Procéder à l'achat de matériel adapté.	Achat de matériel annuellement	**LCVC**	**En continu**
Peu d'activités adaptées à la clientèle	Offrir des activités accessibles pour les personnes handicapées	Maintenir la tenue du club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle	Présences au Club de lectures	**LCVC**	**En continu**
		Offrir dans l'offre de service des loisirs des activités accessible	Présences aux activités de loisirs	**LCVC**	**En continu**
		Établir des partenariats avec les organismes du milieu afin d'offrir des activités adaptées	Offrir une activité par année	**LCVC**	**En continu**
Peu ou pas d'équipement spécialisé pour les jeux libres	Avoir du matériel et de l'équipement spécialisé afin d'offrir une offre de service d'activités libres pour les personnes handicapées	Analyser la possibilité d'acquérir de l'équipement spécialisé pour les jeux libres	Achat de matériel	**LCVC**	**2023**
Disponibilité limitée de locaux adaptés	Rendre disponibles des locaux et équipements municipaux aux fins des activités organisées par les organismes	Informer les organismes et rendre disponible les locaux	Location des locaux par les organismes	**LCVC**	**En continu**
Les postes informatiques de la bibliothèque ne sont	Permettre aux personnes malvoyantes d'avoir accès à un poste	Acquérir un poste au laboratoire informatique, comprenant un grand écran, un grand clavier rétroéclairé, une	Achat du matériel	**LCVC**	**2022**

pas adaptés pour les personnes ayant une incapacité visuelle	informatique à la bibliothèque	souris ergonomique et un logiciel Zoom Text pour personnes malvoyantes.			
Les personnes handicapées n'ont pas accès à la piscine extérieure Réal-Vinet	Permettre aux personnes peu importe leurs conditions de pouvoir avoir accès à la piscine	Remplacer la rampe d'accès	Installation de la rampe d'accès	**LCVC**	**2022**
	Permettre aux personnes en fauteuil roulant d'avoir accès à la piscine et aux jeux d'eau situés à côté de la piscine	Effectuer l'achat d'un fauteuil roulant aquatique	Achat du matériel	**LCVC**	**2 022**
Le personnel d'accueil en loisirs n'est pas suffisamment formé pour répondre adéquatement aux besoins de la clientèle handicapée	Offrir une expérience positive pour les personnes handicapées lors de leur passage dans les installations de la Ville.	Rendre disponibles les capsules de l'OPHQ pour le personnel du centre des loisirs, de la Maison de la culture Villebon et de la bibliothèque et du centre aquatique annuellement sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée se présente au service à la clientèle de nos installations.	Écoute des capsules de l'OPHQ par les employés qui travaille au service à la clientèle	**CIPH**	**En continu**

MESURES D'URGENCES, SÉCURITÉ CIVILE ET COUR MUNICIPALE					
Obstacles	**Objectifs**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéancier**
Certaines personnes handicapées ne sont pas outillées pour faire face à des situations d'urgence	Faire connaître les moyens et les mesures existantes	Promouvoir le guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes handicapées.	2 publications par année dans nos communications envoyées à la population	**COM**	**En continu**
		Promouvoir le programme d'assistance aux personnes à mobilité réduite en cas d'intervention d'urgence	2 publications par année dans nos communications envoyées à la population	**COM**	**En continu**

COMMUNICATIONS					
Obstacles	**Objectifs**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéancier**
Difficulté de connaître les besoins des personnes handicapées	Connaître les besoins des personnes handicapées	Mettre sur pied une campagne de valorisation (communication) du comité d'intégration des personnes handicapées afin de mieux connaître les besoins des personnes handicapées. Par le fait même, promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes	Mise en place de la campagne.	**COM** **CIPH**	**2022**
		Faire une consultation publique sur la plateforme jeparticipe.beloeil.ca sur les besoins des personnes handicapées	Réponses à la consultation	**COM** **CIPH**	**2023**
Méconnaissance de la clientèle présentant un	Connaître la clientèle présentant un handicap sur le territoire de la ville	Maintenir une bonne communication avec les organismes du milieu	Rencontre des organismes annuellement	**CIPH**	**2022**

handicap sur le territoire de la Ville		Travailler avec le CISSS afin de recueillir les données statistiques sur le territoire de la Ville de Beloeil	Avoir les statistiques		
Méconnaissance des actions réalisées par la Ville	Faire connaître annuellement les actions réalisées par la Ville	Publier dans les différents médias de la Ville (bulletins, réseaux sociaux)	L'information a été communiquée	**CIPH COM LCVC**	**En continu**
		Maintenir dans la trousse des nouveaux résidents le plan d'action lors du brunch des nouveaux résidents	Remise des trousses	**COM**	**En continu**
Les citoyens ne sont pas toujours en mesure d'avoir accès à l'information	Rendre accessible l'information aux résidents	Adapter nos moyens de communication auprès des personnes handicapées (ex. : au besoin se déplacer pour consulter certaines clientèles)	Adaptation des moyens de communication	**COM**	**En continu**

EMPLOI

Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
Méconnaissance des offres d'emplois par les personnes handicapées	Rendre disponibles les offres d'emplois pour les personnes handicapées	Diffuser les offres d'emplois de la Ville auprès des organismes de recherche d'emploi pour les personnes handicapées	Diffusion des offres d'emplois	**RH**	**En continu**

APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE

Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
L'achat ou la location de biens et services par la Ville ne sont pas toujours accessibles	Toute fontaine d'eau installée par la ville sera dorénavant accessible à tous.	Installer des fontaines à boire accessibles dans les nouveaux parcs et lors de la rénovation des installations.	Fontaine d'eau accessible	**TP**	**En continu**

	Prévoir l'achat de mobilier accessible.	Tenir compte de la notion d'accessibilité dans l'achat du mobilier qui servira à l'aménagement des aires d'accueil de la municipalité.	Mobilier accessible	**TP**	**En continu**
	Intégrer la notion d'accessibilité universelle à l'amorce d'un projet PTI.	Ajouter un champ concernant l'accessibilité universelle dans l'analyse des besoins pour toute demande au PTI, afin de s'assurer d'intégrer les exigences appropriées dans les documents d'appel d'offres.	Projet accessible		**En continu**

FORMATION ET SENSIBILISATION					
Obstacles	**Objectifs**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéances**
Méconnaissance de ce qui se fait ailleurs	**Recherche de nouvelles idées**	Assister aux rencontres du Réseau accessible des municipalités	Inscriptions aux rencontres	**CIPH**	**En continu**
Méconnaissance des notions de l'accessibilité universelle	Poursuivre la formation et la sensibilisation des gestionnaires et des employés sur la notion de l'accessibilité universelle.	S'assurer que l'aide-mémoire en lien avec les notions de l'accessibilité est connu et consulter par l'ensemble des gestionnaires.	Publier une fois par année dans le courriel de communications des employés	**CIPH**	**En continu**
		Rendre disponible aux nouveaux employés qui travaille au service à la clientèle les capsules « Mieux accueillir les personnes handicapées ».	Suivi des gestionnaires des employés		
		Diffuser le plan auprès des employés municipaux pour les sensibiliser aux différents types d'incapacité et d'obstacles rencontrés, de sorte qu'ils intègrent progressivement ces préoccupations et réflexions dans leurs prises de décisions quotidiennes.	Diffusion du plan d'action		
		Rencontrer les employés de tous les services et tenir régulièrement des rencontres avec les représentants de chacun des services de la ville.	Rencontre des employés		
Les employés municipaux ne transmettent pas l'information au CIPH lorsqu'ils réalisent des mesures en faveur des personnes handicapées	Établir un mécanisme pour transmettre l'information	Demander à ce que toutes les mesures prises en faveur de l'accessibilité universelle soient communiquées au CIPH afin que les actions soient répertoriées dans le bilan des réalisations du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Réception des courriels	**CIPH**	**En continu**

11. Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action a été adopté le 26 septembre 2022 par le conseil municipal de la Ville de Beloeil.

Le plan d'action est disponible en format PDF sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : http://beloeil.ca/ville/integration-personnes-handicapees

12. Mise en œuvre du plan d'action

Le comité d'intégration des personnes handicapées s'est donné plusieurs moyens pour assurer la mise en œuvre du plan d'action 2022. Ces moyens sont notamment une révision du plan d'action, un calendrier des rencontres annuelles, la présence de deux élus municipaux au sein du comité et des rencontres avec des organismes du milieu.

13. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :
Julie Pelletier, chef de service - loisirs et vie communautaire
Ville de Beloeil
240, rue Hertel
Beloeil (Québec) J3G 3N1
450 467-2835, poste 2922
jpelletier@beloeil.ca

VILLE DE BELOEIL

PROVINCE DE QUÉBEC

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le lundi 26 septembre 2022 à 19 h 30, à la salle du conseil, au 240 rue Hertel, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Nadine Viau, formant ainsi quorum :

Sont présents : Madame Nadine Viau, mairesse
Madame la conseillère Louise Allie, district 1 de Beloeil-Station
Madame la conseillère Renée Trudel, district 2 du Golf
Monsieur le conseiller Karim-André Laz, district 3 des Villas
Monsieur le conseiller Vincent Chabot, district 4 des Bosquets
Madame la conseillère Julie Lavoie, district 5 du Vieux-Beloeil
Monsieur le conseiller Martin Robert, district 7 des Bourgs
Monsieur le conseiller Martin Dubreuil, district 8 du Centenaire

Sont également présents : Madame Martine Vallières, directrice générale
Monsieur Alexandre Doucet-McDonald, greffier adjoint

Est absent : Monsieur le conseiller Marc-Olivier Bérubé, district 6 du Tournesol

---

2022-09-417

31. PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2022 – BILAN 2021 – ADOPTION

CONSIDÉRANT que la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* prévoit que chaque année la Ville doit adopter et rendre public un plan d'action indiquant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées, les mesures prises au cours de l'année qui se termine et celles envisagées au cours de l'année suivante;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Julie Lavoie;
APPUYÉ par Madame la conseillère Louise Allie;

D'adopter le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2022 ainsi que le bilan du plan d'action 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat
Greffier adjoint

Direction des affaires juridiques – Greffe
450 467-2835, poste 2809 | greffe@beloeil.ca | beloeil.ca
Hôtel de ville | 777, rue Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4S9